



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE
ECE/HBP/2007/1
4 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU LOGEMENT ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Soixante-huitième session
Genève, 17 et 18 septembre 2007
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2008-2009

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL
POUR LA PÉRIODE 2008-2009**

Résumé

La présente note contient des renseignements destinés à aider le Comité à établir son programme de travail, la durée de chaque activité et ses méthodes de travail. Elle prend en compte les décisions pertinentes adoptées par le Bureau du Comité à sa réunion du 20 avril 2007.

Le projet de programme de travail pour la période 2007-2008 forme l'essentiel du présent document. Lorsqu'il débattera de son programme de travail, le Comité voudra peut-être garder à l'esprit que celui-ci doit être conforme aux engagements concrets des pays membres et répondre à leur volonté de contribuer à sa mise en œuvre en fournissant des services d'experts et des ressources humaines et financières.

SOUS-PROGRAMME 10: LOGEMENT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POPULATION

10.1.1 Monographies nationales sur le secteur du logement

Exposé succinct: Le secteur du logement joue un rôle déterminant dans le succès du développement économique et social dans la région de la CEE et du processus de réforme dans les pays en transition. Par ailleurs, le passage à l'économie de marché a eu de profondes répercussions sur la mise en œuvre et la gestion de la politique du logement. Cet élément du programme de travail du Comité permet aux gouvernements d'analyser leurs politiques du logement, leurs stratégies ainsi que leurs cadres institutionnels et financiers concernant le secteur du logement et de les comparer avec les progrès réalisés au niveau international. Les monographies sont axées sur les processus. Elles consistent essentiellement en une étude analytique du secteur du logement élaborée par des experts internationaux et des membres du secrétariat. Les recommandations visant à améliorer les politiques et les pratiques représentent un volet essentiel de cette activité. Les monographies nationales visent aussi à fournir des informations sur le logement aux investisseurs potentiels.

Travail fait: Les monographies sur le secteur du logement de la Bulgarie, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République de Moldova, de l'Albanie, de l'Arménie, de la Fédération de Russie et de la Serbie-et-Monténégro ont été publiées. Le projet d'étude concernant la Géorgie a été achevé et communiqué au pays hôte afin qu'il en prenne note. L'étude concernant le Bélarus est en cours d'élaboration. Une mission préliminaire du secrétariat de l'ECE a eu lieu en mai 2007.

Le concept simplifié de monographie nationale a été appliqué dans le cas de la Géorgie. L'accent a été mis plus fortement encore sur les domaines thématiques par pays. Les parties descriptives ont été réduites tandis que les éléments analytiques, notamment les conclusions et recommandations, ont été renforcés.

Travail à faire: Le Comité poursuivra ses activités d'élaboration de monographies par pays sur le secteur du logement. La monographie concernant la Géorgie sera traduite en géorgien par le pays hôte. Il est envisagé d'organiser ensuite une manifestation de lancement à laquelle participeront toutes les parties prenantes, en particulier les administrations locales. La nouvelle conception des monographies par pays sera également appliquée à l'étude concernant le Bélarus. La mission de recherche au Bélarus est prévue pour juillet 2007. Les futures évaluations mettront fortement l'accent sur les liens entre les politiques relatives au logement, à l'aménagement du territoire et à l'administration des biens fonciers. Dans le cas du Bélarus, un chapitre sur l'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire figurera dans le rapport. On recherchera des synergies entre les monographies et les études de performance environnementale dans les cas où ces deux activités sont en cours dans un même pays. Le Kirghizistan, l'Azerbaïdjan, l'Ukraine et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont exprimé le souhait qu'une monographie les concernant soit établie. Des ateliers et réunions d'experts de suivi supplémentaires seront organisés en vue d'examiner les résultats des études et le processus de mise en œuvre. La coopération avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne et la Banque mondiale sera maintenue et renforcée. La collaboration avec

ONU-HABITAT est particulièrement importante pour l'organisation des activités de suivi et des travaux de mise en œuvre des recommandations pertinentes.

10.1.2 Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain

Exposé succinct: Les villes sont d'excellents points de départ pour la promotion d'une qualité de vie durable. De nombreuses initiatives ont déjà été lancées en milieu urbain pour sensibiliser le public aux incidences sur l'environnement des comportements individuels en matière de consommation ainsi que pour favoriser les biens et services écologiquement rationnels et encourager l'exploitation durable de l'énergie, de l'eau, des matières premières et des sols par les particuliers comme par les collectivités. Le processus d'aménagement de l'espace est axé sur un grand nombre de questions et de facteurs supplémentaires, dont les facteurs sociaux, économiques, environnementaux, financiers et culturels. Il importe de mettre au point des systèmes efficaces de planification au niveau local, en tant que partie intégrante de la planification stratégique du développement à l'échelle nationale et régionale.

Travail fait: Un atelier sur les transports urbains durables s'est tenu à Tbilissi, du 18 au 20 octobre 2006, dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement. Un projet d'étude intitulé «L'aménagement de l'espace – Instrument clef aux fins du développement et de la gouvernance efficace eu égard aux pays en transition» a été élaboré avec l'assistance d'un consultant et d'un groupe de référence.

Travail à faire: Le projet d'étude sur l'aménagement de l'espace sera publié. Un atelier sur l'aménagement du territoire à l'intention des villes de petite taille et de taille moyenne se tiendra au Bélarus en octobre 2007. D'autres activités de suivi se poursuivront.

10.1.3 Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers

Exposé succinct: Un bon système d'enregistrement des biens fonciers est essentiel pour garantir la sécurité de jouissance ou les droits de propriété, assurer l'efficacité des politiques du logement ou promouvoir des réformes dans les pays en transition; son importance est également capitale dans la perspective de l'intégration européenne et de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit d'aider les pays en transition à réformer leurs systèmes de cadastre et d'enregistrement des biens fonciers et de les faire bénéficier d'informations sur la modernisation des systèmes d'administration des biens fonciers dans les pays relativement avancés, ainsi que des données d'expérience qui s'en dégagent; cela passe par l'éducation et la formation, la recherche-développement, l'échange de données d'expérience, le transfert de technologies et la normalisation.

Travail fait: L'étude de l'administration des biens fonciers concernant l'Azerbaïdjan a été achevée en juin 2007 (voir documents ECE/HBP/2007/3 et Add.1). Différents ateliers ont été consacrés à des aspects institutionnels de l'administration des biens fonciers à Tbilissi (11 et 12 mai 2006); à l'administration des biens fonciers et à la société électronique, à Prague (26 et 27 octobre 2006); aux habitats de fortune, à Athènes (28-30 mars 2007, organisés conjointement par le Comité, le Groupe de travail et la Fédération internationale des géomètres); et à l'aménagement du territoire, à Munich (Allemagne, 24 et 25 mai 2007).

Travail à faire: La cinquième session du Groupe de travail se tiendra les 19 et 20 novembre 2007. Une étude conjointe sur les habitats de fortune sera réalisée conjointement par le Comité et le Groupe de travail. Une étude des frais et dépenses est en cours d'élaboration. La prochaine étude de l'administration des biens fonciers sera réalisée en Bulgarie (14-19 octobre 2007). Des ateliers se tiendront à Dublin sur le thème «Enregistrement de la planète», du 26 au 28 septembre 2007; à Bergen (Norvège) sur l'«Autonomisation juridique des pauvres», les 10 et 11 avril 2008; à Dubrovnik (Croatie), les 9 et 10 octobre 2008. L'intégration d'activités touchant l'immobilier se fera dans le cadre de la création envisagée du Groupe consultatif du marché immobilier. La coopération avec des partenaires clefs tels que la Banque mondiale, le Comité permanent du cadastre dans l'Union européenne et Eurographics sera renforcée.

10.1.4 Modernisation et gestion des logements

Exposé succinct: Cette activité vise principalement à recenser les problèmes liés au parc de logements et à sa gestion ainsi qu'à définir les moyens d'y faire face. Les systèmes de gestion des logements sont un facteur important de cohésion sociale dans les pays de la CEE. Cette activité donne aussi l'occasion d'examiner de manière approfondie les politiques de rénovation urbaine et les problèmes de logement existants ou naissants, notamment en ce qui concerne le financement du logement. À la suite du processus de privatisation dans les pays en transition, la proportion de logements occupés par leurs propriétaires dans les immeubles d'habitation collective a considérablement augmenté. Il importe donc d'instituer des droits de propriété, de définir des régimes de propriété mixte et d'établir un cadre juridique et institutionnel pour la gestion des immeubles en copropriété. Cet élément de programme est également axé sur les mécanismes de base aux fins du développement du logement social.

Travail fait: L'étude intitulée *Housing Finance Systems for Countries in Transition* (Systèmes de financement du logement pour les pays en transition) (ECE/HBP/138) et le document *Guidelines on Social Housing* (Directives CEE sur le logement social) (ECE/HBP/137) ont été publiés. Le Comité et son Bureau ont promu l'application des *Guidelines on Condominium Ownership of Housing for Countries in Transition* (Directives relatives à la copropriété du logement) (ECE/HBP/123) et en ont assuré une large diffusion dans les pays en transition. Un atelier de suivi intitulé «Relations entre le secteur public, les administrations locales et les associations de propriétaires dans le cadre de partenariats pour un logement durable» s'est tenu à Bucarest, les 21 et 22 juin 2007.

Travail à faire: Un atelier intitulé «Approches intégrées en matière de construction de logements» se tiendra en Albanie, du 4 au 6 juillet 2007, en tant que manifestation sous-régionale complémentaire aux directives de la CEE sur le logement social, le financement du logement et la gestion des logements en copropriété. Il est prévu qu'un atelier sur les sans-abri se tiendra en Norvège, en 2008. Le Comité examinera une proposition de projet du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine portant sur la gestion du parc d'immeubles d'habitation collective.
